

Restaurant scolaire : Retour d'une classe en cas de cas covid-19

Le protocole sanitaire de l'éducation nationale actuellement en vigueur prévoit que lorsqu'un élève est positif à la Covid-19, toute la classe à laquelle il appartient est fermée tous les autres élèves étant considérés comme des cas contacts. Tous doivent donc faire l'objet d'un éloignement de l'établissement scolaire durant 7 jours.

S'agissant du restaurant scolaire, au retour des élèves à l'école, le protocole de l'Éducation nationale impose :

- 1) en maternelle, que tous les élèves de la classe concernée déjeunent dans une pièce qui leur est dédiée durant 7 jours ;
- 2) en élémentaire, que les élèves de la classe concernée déjeunent hors de la présence de toute autre classe durant 7 jours, une distance de 2 mètres entre deux élèves devant en plus être respectée.

Compte-tenu de ces contraintes, il n'est pas possible d'assurer l'accueil des enfants au restaurant scolaire pendant les 7 jours suivant l'éloignement scolaire

Plusieurs scénarios ont été étudiés, mais tous se heurtent au refus de l'Éducation nationale de modifier les horaires des cours, ceux-ci relevant des règles d'obligations scolaires.

- 1) Scénario pour les élèves de la maternelle
L'accueil des élèves concernés serait possible dans une salle dédiée. Or, la seule salle – salle de motricité – susceptible de rendre possible cette solution est déjà utilisée pour assurer le service normal selon les conditions imposées par l'Éducation nationale depuis la rentrée, à savoir la règle obligatoire des « 2 mètres entre chaque table ».
- 2) Scénario envisagé pour les élèves de l'élémentaire
Une seule classe étant concernée - pour le moment-, l'accueil des élèves serait possible en mobilisant la moitié de l'espace du restaurant scolaire, ce qui permettrait d'assurer les distances sanitaires. Un service dédié pourrait être organisé à 11 h. Après ce service exceptionnel, le restaurant scolaire devrait être totalement désinfecté et aéré au minimum 15 minutes. Le service normal débiterait à 11h40. Il aurait aussi été possible de faire déjeuner les élèves concernés à l'issue du service normal. Dans les deux cas, les horaires de cours devraient être modifiés.

Dans cette période troublée et dans l'intérêt de nos enfants, la sécurité sanitaire et le respect des protocoles en vigueur constituent notre priorité absolue.